

POURQUOI? LA FETE DES ASSOCIATIONS SUR L'ILE PANCHOUT?

Pourquoi avoir déplacé la fête de la ville du Parc Caillebotte vers l'île Panchout? Quelle en est la raison profonde ?

Est-il sérieux d'implanter la fête sur un milieu naturel aussi fragile, qu'une île au milieu de l'Yerres ?

Le Parc Caillebotte convenait parfaitement à cette fête populaire, à laquelle les Yerrois sont très attachés depuis son ouverture au public en 1977.

Alors pourquoi?

La réponse est vraisemblablement dans le dernier compte rendu du conseil municipal, dans lequel on peut lire:

N° 2010/23 du 24 février 2010
Marché sur procédure adaptée relatif à la réalisation d'une étude de définition et de programmation du développement culturel et touristique de la Propriété Caillebotte, conclu avec la Société MEDIEVAL.
34 400 € HT

En visitant le site internet de la société MEDIEVAL

(espaces.com/realisation/684.etude-mise-valeur-propriete-caillebotte-jardins-batiments.html)

On peut lire également:

Etude de mise en valeur de la Propriété Caillebotte (jardins et bâtiments)
Commanditaire : Commune de Yerres (Essonne)
Lieu : France - Ile-de-France
Montant (HT) de la mission globale (y compris co-traitance, sur-traitance...) : 40 000 €
Montant (HT) de la mission effectivement réalisée par le cabinet : 40 000 €

Période de la réalisation : En cours depuis 2010

La Ville de Yerres, propriétaire de la Propriété Caillebotte, ancien domaine aménagé à l'anglaise au 19e siècle et résidence des parents de Gustave Caillebotte de 1860 à 1879, souhaite que le domaine au delà du parc urbain devienne aussi un site touristique prestigieux.

La mission confiée à Médiéval consiste à définir les conditions de cette mise en tourisme dont les objectifs sont clairement culturels et économiques.

Mission réalisée par Médiéval :

Etude de faisabilité et de programmation architecturale, paysagère, économique et juridique intégrant :

- La définition d'un positionnement touristique et culturel
- Le dimensionnement et les modalités de sa mise en tourisme
- Une déclinaison de différents scénarios d'aménagement
- L'élaboration du programme d'investissement
- La définition d'un modèle économique et juridique approprié
- Un accompagnement sur la mise en place d'une politique de mécénat (fonds de dotation)

Une question de démocratie

Doit-on en conclure que ce lieu public, d'accès libre et gratuit, ayant fait l'objet d'importants investissements, largement subventionnés par la région et le conseil général, doivent entrer dans une logique de marchandisation et de gestion déléguée pour du business touristique.

Nous appelons donc les usagers de ce lieu de promenade à la plus grande vigilance sur l'avenir du Parc Caillebotte. Les Communistes Val d'Yerres apporteront leur soutien, à toutes initiatives permettant que ce parc reste un bien public à l'usage d'un large public.

J-E. DUCOIN

Ecrivain- journaliste
à l'Humanité
Dédicacera ses livres
Sur le stand aujourd'hui

**DONNEZ VOTRE OPINION
ET REJOIGNEZ NOUS SUR
WWW.pcf-val-dyerres.fr**

PCF
Parti communiste français